Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 029-212900906-20260827-202648-DE

COMMUNE DE KERLAZ

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 27 août, à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de KERLAZ, dûment convoqué le 20 août 2026, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil sous la présidence de Ludovic QUELENNEC, Maire.

Présents : 11

Ludovic QUELENNEC, Béatrice QUEFFELEC, Anthony JAIN, Sylvie LE COZ, Blandine LE ROY, Audrey CELTON, Johan FLOCHLAY, Quentin DELCLOY, Fanny RENAUD, Xavier LERAY, Alice BLAIMONT

Absents excusés : 04

Mathieu HENRY, Laurent LANCIEN pouvoir à Blandine LE ROY, Isabelle ALLAIN pouvoir à Béatrice QUEFFELEC, Marie Thérèse HERNANDEZ pouvoir à Xavier LERAY

Votants : 14

Secrétaire de séance :
Audrey CELTON

Délibération n° 2026 – 48 :
Tarifs salle Ti an Dud 2026

Rapporteur : Ludovic QUELENNEC

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 12 août 2026

Désignation	Durée	Associations de Kerlaz Mairies	Particuliers kerlaziens	Extérieurs (particuliers, associations)	Manifestation commerciale
Salle grande configuration (150 m²)	½ journée (8h-12h ou 14h-18h) hors week-end	gratuit	70 €	105 €	105 €
	Journée (de 8h à 20h) hors week-end		150 €	225 €	225 €
	Week-end (vendredi 19h au lundi 9h)		350 €	525 €	525 €

Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 029-212900906-20260827-202648-DE

Salle 1 (100 m²)	½ journée (8h-12h ou 14h-18h) hors week-end	gratuit	50 €	75 €	75 €
	Journée (de 8h à 20h) hors week-end		100 €	150 €	150 €
Salle 2 (50 m²)	½ journée (8h-12h ou 14h-18h) hors week-end	gratuit	30 €	45 €	45 €
	Journée (de 8h à 20h) hors week-end		60 €	90 €	90 €
Perte de clés	Par clé perdue		150 €		

Désignation	Durée	Salle 50 m²	Salle 100 m²	Grande salle
Forfait pour des activités spécifiques régulières payantes	Forfait 2h une fois par semaine	550 €	650 €	750 €

Après en avoir délibéré, 13 pour et abstention, le conseil municipal valide les tarifs de la salle Ti an Dud.

Fait et délibéré le 27 août 2026

Le Maire,
Ludovic QUELENNEC

MAIRIE DE KERLAZ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29 (Finistère)

Le secrétaire de séance,
Audrey CELTON